



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 2 205 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de Saint-Ferdinand et des environs

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QU'il faut absolument que le propriétaire actuel, soit le gouvernement du Québec, mette tout en œuvre pour réutiliser les installations du complexe Saint-Julien de Saint-Ferdinand au Québec;

ATTENDU QUE, en tant que contribuables, nous considérons que démolir ce bâtiment est un gaspillage de ressources et de fonds publics;

ATTENDU QUE sa réutilisation serait un atout important pour notre région et, de plus, diminuerait grandement les attentes en santé;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons qu'on mette fin à tout projet de démolition du complexe Saint-Julien de Saint-Ferdinand.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Sylvie Roy, députée de Lotbinière

21 octobre 2011

date